

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2021**

la filīere
CENTRE NATIONAL DE FORMATION

CFPTS

ÉDITO P.2

**LE MAINTIEN
DE L'ÉQUILIBRE** P.4

**AVANCER
SANS ENTRAVE** P.8

**UNE OFFRE
ADAPTÉE ET AGILE** P.11

**LES ARCANES DE
LA CERTIFICATION** P.14

**DIRECTION ADMINISTRATIVE
ET FINANCIÈRE** P.18

DIRECTION PÉDAGOGIQUE P.20

LOGISTIQUE P.22

INFORMATIQUE P.24

**DIRECTION TECHNIQUE
ET DU BÂTIMENT** P.26

COMMUNICATION P.28

**CENTRE DE FORMATION
DES APPRENTIS** P.30

**DES LIENS FORTS
AVEC L'EXTÉRIEUR** P.32

Directeur de la publication

Bruno Burtre

Rédacteur

Olivier Quezada

Juin 2022

Conception et réalisation graphique

Atelier Marge Design

CFPTS

92, avenue Gallieni

93170 Bagnolet



ÉDITO

FAIRE FACE ENSEMBLE

Crise sanitaire, réforme de la formation professionnelle, problèmes de financement, les difficultés s'accumulent mais les équipes ont su redresser la barre.

Pour le CFPTS, l'adaptation est une seconde nature. Se transformer au gré des mutations de nos secteurs, intégrer les révolutions technologiques, satisfaire aux demandes parfois contradictoires de nos tutelles ou commanditaires, tout cela nous est naturel. C'est cette capacité d'évolution, que nous devons à notre histoire mais aussi à l'implication sans faille de nos salariés, qui nous permettra de surmonter les difficultés auxquelles nous sommes confrontés et qui relèvent le plus souvent de décisions sur lesquelles nous n'avons pas prise.

Un cadre de plus en plus contraint

La crise sanitaire et son cortège de conséquences ont fragilisé le CFPTS, une année de plus. Mais nous avons appris à jongler, comme tous les autres acteurs du secteur, avec les annulations de stages, les désistements de dernière minute, les emplois du temps bouleversés, les arrêts maladie des

salariés permanents, etc. Le climat n'est évidemment pas idéal, mais ce n'est pas ce qui met en péril notre fonctionnement. Deux éléments totalement hors de notre contrôle sont plus problématiques. Tout d'abord, le relais garanti par les pouvoirs publics après l'extinction des CIF, sous la forme des projets de transition professionnelle, est loin de tenir ses promesses. Entre la complexité de montage des dossiers et les nombreux refus de Transitions Pro, le CFPTS voit fondre les effectifs de ses stages longs, une des bases de son activité. D'autre part, les retards pris par France Compétences dans le traitement des demandes d'enregistrement de nos certifications nous ont aussi contraints à annuler des formations, faute de possibilités de financement pour les candidats. Sur ces deux dossiers, nous essayons de faire entendre notre voix, en collaboration avec les branches professionnelles, l'Afdas mais aussi d'autres organismes



de notre secteur, rassemblés au sein de la fédération des organismes de formation de la culture (FOFC).

Ces nouveaux défis, qui dessinent une équation à plusieurs inconnues, nous saurons les relever. Pour cela, nous pouvons compter sur nos forces propres pour aller de l'avant et trouver des solutions alternatives. Bien sûr, cela passe avant tout par une gestion au cordeau et une maîtrise des coûts sans faille, un objectif que nous avons en grande partie atteint au cours de l'année 2021. Grâce à la volonté et à l'implication de tous, nous avons pu remplir nos stages au-delà de nos prévisions, preuve également de l'adéquation de notre offre aux attentes de la profession.

Nous nous adaptons aussi au nouveau paysage de la formation professionnelle tel que le définissent les politiques publiques. Notre offre intègre ainsi la logique du découpage des formations longues en blocs de com-

pétences, plus courts, mais tous certifiants. Il s'agit là de rendre ces parcours à la fois plus souples pour nos stagiaires mais aussi plus aisés à financer, une manière de garantir un accès le plus large possible à ces formations qui restent au cœur de notre expertise. Nous mobilisons également nos compétences en matière d'ingénierie de certification afin de pouvoir répondre au plus juste aux demandes de France Compétences, même si les effets en termes de délais d'attente restent incertains. Nous développons enfin les partenariats avec d'autres organismes de formation, avec des interlocuteurs extérieurs, ou même avec des institutions étrangères.

BRUNO BURTRE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL

LE MAINTIEN DE L'ÉQUILIBRE

Tandis que 2020 avait vu la crise sanitaire toucher de plein fouet le centre, 2021 est l'année d'un retour à l'équilibre.

En 2021, l'activité du CFPTS a connu un rebond remarquable, en particulier si l'on considère que les effets de la crise sanitaire étaient encore bien présents. En atteignant 5 520 k€, les produits affichent une progression de plus de 25 % par rapport à ceux de l'année précédente (4 379 k€). Sans être revenus à leur niveau de 2019 (6 212 k€), ils sont d'ores et déjà équivalents à ceux de 2018 ; la performance est à souligner. Parallèlement, si les charges ont, elles aussi, progressé, leur rythme de croissance est bien moindre que celui des produits. Par rapport à 2020, elles augmentent de 12,34 %, pour s'établir à 5 446 k€, ce qui permet au centre de dégager un résultat positif de 73,4 k€.

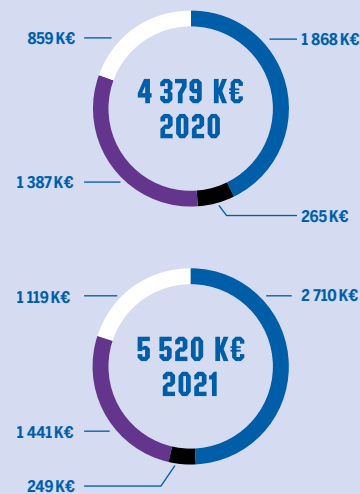
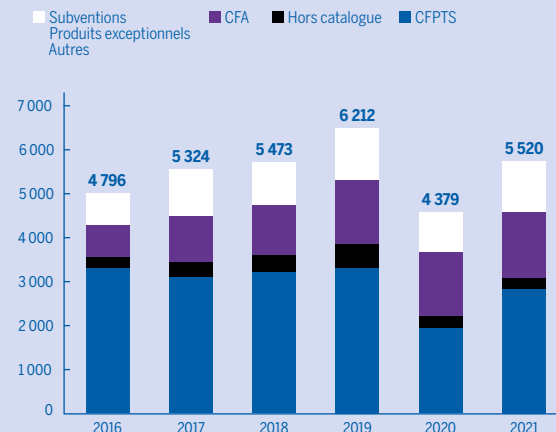
En soi, cet état de fait est important. Il démontre la capacité du CFPTS à maîtriser rigoureusement ses charges et à contenir leur progression quand bien même il connaît un surcroît d'activité. La rapidité avec la-

quelle le centre a su surmonter la crise du covid est à noter, alors que le résultat de l'année 2020 s'établissait à - 418 k€. Cependant, c'est en observant la ventilation des produits que l'analyse de ce résultat prend tout son sens.

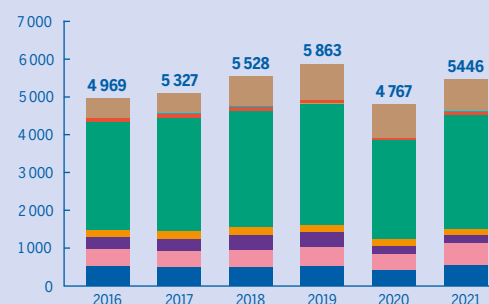
Une modification profonde de la structure de l'activité

En effet, si le niveau des produits est comparable à celui de 2018, leur répartition a profondément évolué sous l'effet de la réforme de la formation professionnelle portée par la loi de 2018 et des adaptations auxquelles le CFPTS a eu recours afin de faire face à cette évolution. Tout d'abord, la part des produits correspondant à l'activité de formation initiale a largement progressé, passant de 1 073 k€ en 2018 à 1 441 k€ en 2021 (+35 %). La formation initiale, réalisée pour le compte du CFASVA, voit donc son rôle de stabilisateur financier s'accroître.

ÉVOLUTION DES PRODUITS MILLIERS D'EUROS PAR AN

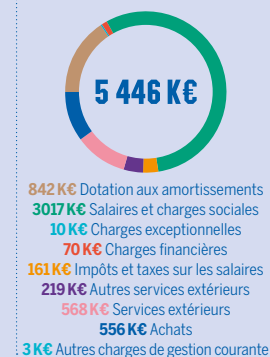


ÉVOLUTION DES CHARGES MILLIERS D'EUROS PAR AN

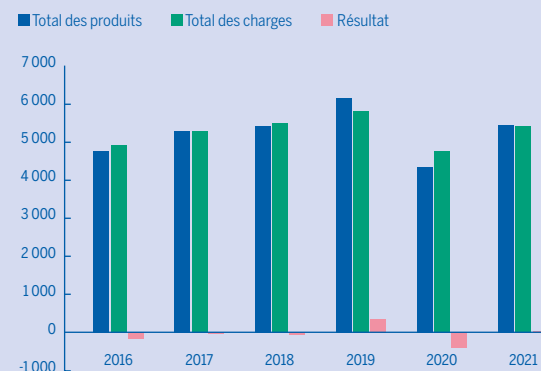


- Dotation aux amortissements
- Charges exceptionnelles
- Charges financières
- Autres charges de gestion courante
- Salaires et charges sociales
- Impôts et taxes sur les salaires
- Autres services extérieurs
- Services extérieurs
- Achats

TOTAL DES CHARGES EN 2021



ÉVOLUTION DES RÉSULTATS MILLIERS D'EUROS PAR AN



RÉSULTAT EN 2021

73,4 k€

SUBVENTION EN 2021

545 k€

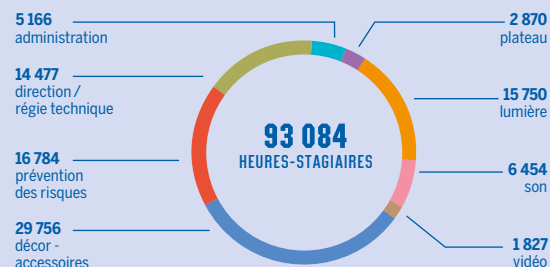
DES PRODUITS EN 2021

+ DE 1 141 k€

DES CHARGES EN 2021

+ DE 648 k€

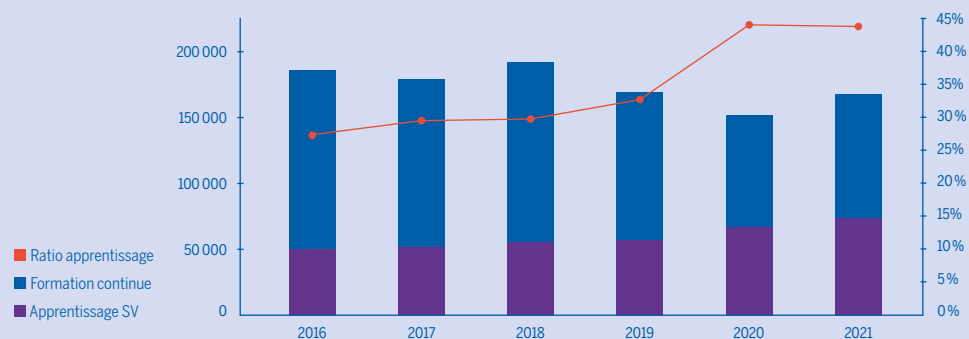
RÉPARTITION DES FORMATIONS EN HEURES-STAGIAIRES PAR SECTEUR



RATIO DE L'APPRENTISSAGE PAR RAPPORT À LA FORMATION CONTINUE

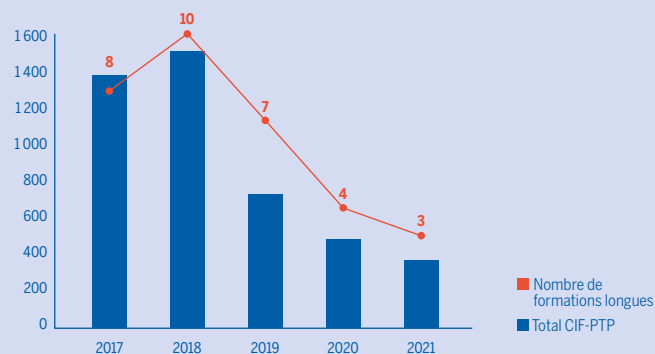


ÉVOLUTION DU RAPPORT ENTRE FORMATION CONTINUE ET INITIALE



SUIVI DES FORMATIONS LONGUES

NOMBRE ET CHIFFRE D'AFFAIRES (EN K€) DES FORMATIONS LONGUES



370 K€
RECETTES
DES FORMATIONS
LONGUES
EN 2021

3
NOMBRE
DE FORMATIONS
LONGUES
EN 2021



Pour ce qui est des produits générés par la formation continue, la mutation des équilibres est encore plus saisissante. Par rapport à 2018, année du vote de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », le résultat généré par les formations catalogue est en recul (-13%). Cette différence est pour l'essentiel due aux effets de cette réforme. En quatre ans, le résultat des formations longues (à l'époque CIF, devenues PTP) a été divisé par 4, passant de 1 508 k€ à 370 k€ (-76%), un effet direct de la loi avec des décisions de financement beaucoup moins favorables aux candidats à ces formations. Le centre a d'ailleurs dû, face à cette situation, baisser son offre en la matière, non en raison d'une pénurie de candidats mais bien de ce souci récurrent de financement.

Par contraste, cette évolution très négative qui touche à la vocation historique du CFPTS, la formation aux métiers, met en relief les efforts réalisés sur les stages courts, dont

le résultat passe sur la même période de 1 577 k€ à 2 340 k€ (+48%). Le travail acharné des équipes du centre a permis cette adaptation à marche forcée, qui explique la bonne tenue des comptes. Parallèlement, le CFPTS a pu bénéficier du soutien de la DRAC, avec une subvention de 545 k€, dont 170 k€ d'aide complémentaire correspondant à un versement prévu en 2020.

**LE CHIFFRE D'AFFAIRES
EST D'ORES ET DÉJÀ REVENU
À SON NIVEAU DE 2018 ; LA
PERFORMANCE EST À SOULIGNER.**

AVANCER SANS ENTRAVE

Pour nous adapter à la nouvelle donne, nous multiplions les initiatives. Cependant, il est nécessaire que nous soyons accompagnés par nos interlocuteurs institutionnels.

La volonté d'être utiles

Les orientations que suivra la formation professionnelle, nous les suivrons, car nous avons à cœur de remplir la mission qui est la nôtre depuis notre création, celle d'être avant tout au service de la profession. Le CFPTS est issu de cette volonté des partenaires sociaux de doter le secteur du spectacle vivant et de l'événementiel d'un outil en mesure de répondre à tous les besoins de formation qui pourraient voir le jour. Quand la préfecture du Vaucluse s'est avisée de la nécessité de former, pour toutes les structures impliquées dans l'organisation du festival d'Avignon, des salariés capables d'assumer les fonctions de référent covid, c'est vers nous qu'elle s'est tournée. En quelques semaines, forts de notre coopération avec le Centre médical de la Bourse (devenu Thalie Santé en août 2021) et de notre expérience en la matière, nous avons été capables de mettre en place cette for-

mation pour plus d'une centaine de participants. Quand l'Afdas décide de lancer un appel d'offres concernant la lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels, ou quand la CPNEF-SV demande un soutien concernant l'agrément des organismes assurant une formation à la sécurité des spectacles, nos équipes pédagogiques proposent des solutions.

Par ailleurs, le centre cherche également à redéployer son offre pour que cette dernière corresponde au mieux aux nouvelles orientations de la formation professionnelle dans nos secteurs. Les stages courts prennent le pas sur les formations les plus longues, à la fois pour pouvoir mieux s'insérer dans les parcours des professionnels en activité, pour intégrer la logique des blocs de compétences portée par la réforme du cadre légal et réglementaire, mais aussi pour faciliter les circuits de financement. Cependant, il ne faut pas oublier que le temps de



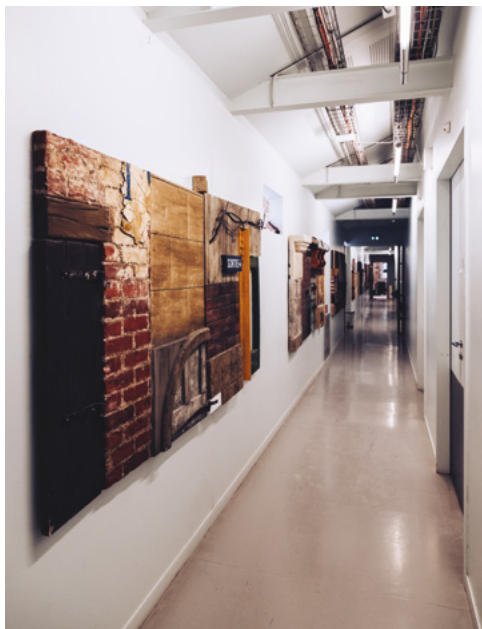
la formation, comme celui de l'ingénierie pédagogique, est un temps long. Ces évolutions sont donc mises en place progressivement, et ne produiront leur plein effet que dans la durée.

Enfin, dans le souci de recentrer son activité et de maîtriser ses charges, le CFPTS va rapatrier les ateliers de serrurerie et de menuiserie qui occupaient des espaces loués à Pantin. Leur réintégration dans les locaux de Bagnole permettra d'économiser ces loyers et de réduire la charge de travail des équipes de la logistique et du bâtiment.

**IL EST ESSENTIEL QUE
LES INITIATIVES QUE NOUS
PRENONS NE SOIENT PAS
ENTRAVÉES PAR DES LOGIQUES
ADMINISTRATIVES.**

Les limites de notre action

Tout cela, nous serons toujours capables de le faire, encore faut-il nous en donner les moyens. Il est essentiel que les initiatives que nous prenons ne soient pas entravées par des logiques qui nous échappent. Quand des formations certifiantes mettent des mois à être enregistrées, sans que nous ne soyons informés ni des délais réels du traitement des dossiers ni des causes de ces retards, c'est tout le circuit qui se trouve à l'arrêt. La mise en place de ces projets professionnels est extrêmement lourde pour les candidats, qui doivent engager leurs démarches des mois à l'avance auprès des organismes financeurs, au premier rang desquels Transitions Pro. De même, pour nos équipes, la programmation de ces formations doit être largement anticipée, pour des raisons financières et opérationnelles. De ce fait, un retard dans les inscriptions



UNE OFFRE ADAPTÉE ET AGILE

Rendre accessible notre offre, dans tous les sens du terme, est la réponse que le CFPTS entend donner face aux difficultés de la période. Pour cela, une seule recette : adaptation et agilité.

des certifications au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) peut rapidement entraîner une annulation pure et simple de la formation, avec toutes les conséquences que cette décision contrainte a pour les candidats comme pour nos équilibres comptables.

Cette question de la dépendance à des décisions extérieures se pose également au sujet du financement de la formation initiale, à travers l'évolution des « coûts contrats ». Ceux-ci ont été abaissés car, relevant de la compétence exclusive de France Compétences, ils sont alignés sur les critères s'appliquant au plus grand nombre et non plus relatifs à l'activité. France Compétences ne suit pas les avis des CPNEF et les niveaux de prise en charge (NPEC) ne correspondent plus du tout à la réalité du terrain et aux coûts effectifs de la formation. Pour ne prendre que cet exemple, le NPEC appliqué à la licence professionnelle *Administration*

de réseaux scéniques est passé, entre la session 2019-2020 et la session 2021-2022, de 20 536 € à 7 600 € ! Dans ces conditions, nous pourrions voir disparaître purement et simplement une formation qui a fait ses preuves en matière d'employabilité et qui recueille l'adhésion des apprentis comme des structures professionnelles accueillantes. À terme, il est inacceptable que le CFPTS soit maintenu dans cette position qui ne lui permet ni d'anticiper ni même de garantir la pérennité de ses formations.

Former les personnels techniques du secteur, maintenir leurs compétences et donc leur employabilité, voici nos missions premières en toutes circonstances et dans tous les contextes.

Suivre les évolutions professionnelles

Comme chaque année, l'offre de formation évolue pour correspondre à la réalité technique des différents champs professionnels. C'est évidemment le cas pour toutes les formations liées à l'utilisation d'un outil logiciel ou matériel. Ainsi, *ETC EOS* et *MA Lighting grandMA3* viennent accompagner le développement de ces nouvelles consoles lumière. Mais l'accent est également mis sur les évolutions des pratiques professionnelles, comme la *Diffusion vidéo pour le spectacle*, un stage élaboré dans le cadre d'un appel d'offres de l'Afdas. Les stages *Création lumière pour le théâtre* et *Création*

lumière pour le concert sont venus rejoindre *Éclairage pérenne et architectural* pour constituer un bouquet de formations technico-créatives autour de la conception d'éclairages.

De nombreuses formations ont également été créées ou repensées afin de correspondre aux attentes des professionnels. *Patines — Vieillessement des costumes et tissus de scène* vient combler un manque souligné par les acteurs du secteur. La première session du stage, en mai-juin, a d'ailleurs affiché complet, preuve de la justesse de la réponse apportée. Enfin, parmi les formations catalogue, plusieurs ont connu des changements notables, afin de s'adapter à des demandes en constante évolution. *Spatialisation du son*, *Choisir, installer et régler un système de vidéoprojection* ou *Techniques de réalisation de marionnettes*, entre autres, ont connu ce type de mutation.



Des stages courts en augmentation

Le secteur décor-accessoires a également vu un remaniement profond avec la division du stage long (315 heures) *Techniques de fabrication d'accessoires* en quatre formations plus courtes, chacune centrée sur un des aspects de cette pratique. Une évolution similaire a vu le remplacement de *Masques et prothèses pour la scène* (280 heures) par *Masques pour la scène* (105 heures) et *Prothèses pour la scène* (175 heures). La réduction de la durée des stages est une tendance générale. Les stages longs sont, en effet, difficiles à intégrer dans les emplois du temps des professionnels. Mais la raison principale est celle des plafonds de financements imposés par les organismes (OPCO, Pôle emploi, collectivités, etc.). Pour que nos stages restent accessibles au plus grand nombre, il devient nécessaire de respecter strictement ces critères.

La réponse aux commandes directes

En plus de son offre catalogue, le CFPTS est en capacité d'adapter ses propositions pédagogiques aux demandes particulières émanant des entreprises, des organismes ou des collectivités. Le Théâtre du Châtelet et la Comédie française ont eu recours à nos services pour des formations autour du plateau ou de la prévention des risques, thème sur lequel nous continuons de travailler avec l'Opéra de Paris comme avec Uniformation, l'OPCO des métiers de la cohésion sociale. Cette activité couvre ainsi

AUJOURD'HUI, LE FINANCEMENT DES ACTIONS DÉPEND DE CRITÈRES PRÉCIS DONT LE RESPECT CONDITIONNE L'ACCÈS AUX FORMATIONS.



des acteurs de toute nature et de toute taille, de la Réunion des musées nationaux à la Ville de Paris en passant par l'École normale supérieure. Le centre est de plus en plus reconnu pour cette capacité à élaborer des formations sur mesure, ce qui a conduit la préfecture du Vaucluse, par exemple, à se tourner vers nous pour assurer la formation des personnels techniques des théâtres du Festival d'Avignon avec le stage *Coordonner et animer la santé et la sécurité des personnes face au risque sanitaire* : une étroite collaboration avec le Centre médical de la Bourse, devenu depuis Thalie Santé, nous a permis de former plus de 115 professionnels.

Partenariats institutionnels

Le CFPTS travaille également en étroite collaboration avec les acteurs institutionnels. Dans le domaine de la sûreté, les formations issues de l'appel d'offres passé en 2019 par l'Edec tourisme, avec le soutien

de la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) et de l'Afdas, ont intégré notre catalogue. Un autre appel d'offres, émanant de l'Afdas, a concerné les formations à la lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels. De la même manière, la Commission paritaire nationale Emploi Formation du spectacle vivant (CPNEF-SV) s'est tournée vers le CFPTS dans le cadre de la réforme du système des licences d'entrepreneurs de spectacles vivants en 2019. La nouvelle formule de cette certification s'appliquera en 2022.

LES ARCANES DE LA CERTIFICATION

Au-delà de son activité de formation, le CFPTS est également un organisme certificateur.

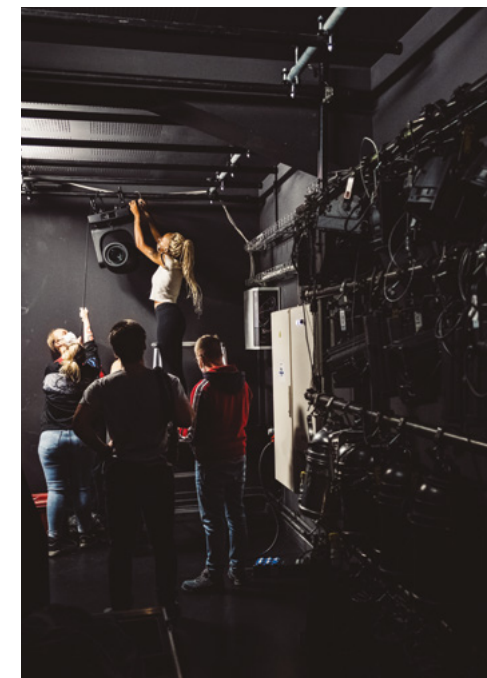
Dans le cadre de son activité certificatrice, le CFPTS organise l'enregistrement de ses diplômes au RNCP pour être habilité par France Compétences. Cette activité est stratégique car déterminante pour les circuits de financement des candidats à la formation continue ou initiale. La qualité du lien avec France Compétences, l'organisme chargé de superviser la formation professionnelle, est donc vitale. Mais déposer une demande d'enregistrement d'une certification auprès de France Compétences est une tâche complexe, qui demande un investissement important. Ainsi, le CFPTS a consacré à ce poste 50 % d'un équivalent temps plein.

La construction d'une nouvelle certification

Les référentiels d'activités sont décrits par l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications, piloté par la CPNEF-SV. À partir de ces données, le CFPTS élabore un

référentiel de compétences, puis le système de certification correspondant, en dégageant des blocs de compétences. La formation de *Régisseur général de spectacle et d'événement* a ainsi été construite autour de trois blocs de compétences formant des ensembles cohérents. Le système repose sur des épreuves supervisées par des jurys professionnels, dont l'organisation relève de la responsabilité du CFPTS.

Une fois ce travail accompli, il faut déposer un dossier de demande d'enregistrement auprès de France Compétences. Il se compose d'une série de fiches à compléter, qui vont décrire aussi bien la structure demandeuse que le système de certification et les blocs de compétences, ainsi qu'un guide exhaustif portant sur l'organisation des jurys. Il faut y joindre les référentiels d'activités et de compétences correspondant, ainsi que les procès-verbaux de certification d'au moins deux cohortes déjà certifiées.



S'y ajoutent enquête d'insertion, note d'opportunité, témoignages de l'ensemble du spectre professionnel et tout document de référence externe pouvant appuyer la demande.

Des délais de traitement pénalisants

Commence alors l'étude du dossier par France Compétences, avec la désignation d'un instructeur, avant la décision d'acceptation ou de rejet par une commission interne à l'organisme. Ce processus exige, en temps normal, un investissement conséquent à l'organisme demandeur, tant en termes de compétences et d'expertise que de temps consacré. Malheureusement, les relations avec France Compétences sont devenues de plus en plus distantes et administratives. Ainsi, au contraire de l'instruction du dossier concernant la certification de *Directeur technique de spectacle et d'évé-*

nement (niveau 7, obtenue en 2020), l'instruction de ceux déposés en 2021 (*Régisseur général de spectacle et d'événement*, niveau 6, mai ; *Régisseur de spectacle et d'événement*, niveau 5, juin ; *Administrateur de spectacle vivant*, niveau 7, août) n'a donné lieu à aucun échange entre le CFPTS et l'instructrice désignée par France Compétences. De plus, aucune information sur des échéances identifiées n'est parvenue au centre, alors que les délais normaux indiqués par France Compétences ont été largement dépassés. Dans ces conditions, lorsque les dispositifs de financement exigent d'une formation qu'elle soit certifiante, c'est le maintien même des formations préparant à ces certifications qui est mis en danger. L'année 2021 aura, pour ces raisons, connu bon nombre de reports et d'annulations.



**L'ENREGISTREMENT DES CERTIFICATIONS
EST UNE CONDITION SINE QUA NON DE
LA TENUE DES FORMATIONS CERTIFIANTES.**

POUR TOUS LES PUBLICS

510 HOMMES

(66,9 %)



252 FEMMES

(33,1 %)

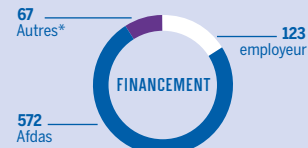
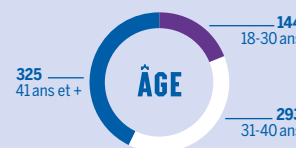
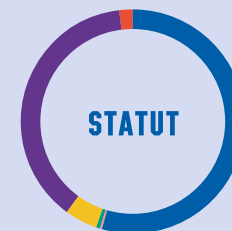
411 D'ÎLE-DE-FRANCE

(61,8 %)



291 D'AUTRES RÉGIONS

(38,2 %)



* Pôle emploi, Transitions Pro, autres OPCO, autofinancements.

POUR TOUS LES SECTEURS



19 décor/accessoires
16 son
16 lumière
20 prévention des risques
11 direction technique/régie
14 vidéo
7 administration
8 plateau



19 décor/accessoires
18 son
18 lumière
18 prévention des risques
17 direction technique/régie
11 vidéo
7 administration
7 plateau



23 décor/accessoires
18 son
18 lumière
17 prévention des risques
16 direction technique/régie
11 vidéo
7 administration
5 plateau

■ Décor/accessoires
■ Son
■ Lumière
■ Prévention des risques
■ Direction technique/régie
■ Vidéo
■ Administration
■ Plateau

POUR TOUTES LES STRUCTURES

67

FORMATIONS
À LA CARTE

16

FORMATIONS À LA CARTE
RÉALISÉES AU CFPTS

51

FORMATIONS À LA CARTE
RÉALISÉES EN ENTREPRISE

8

FORMATIONS
À LA CARTE ANNULÉES

GÉRER LA COMPLEXITÉ

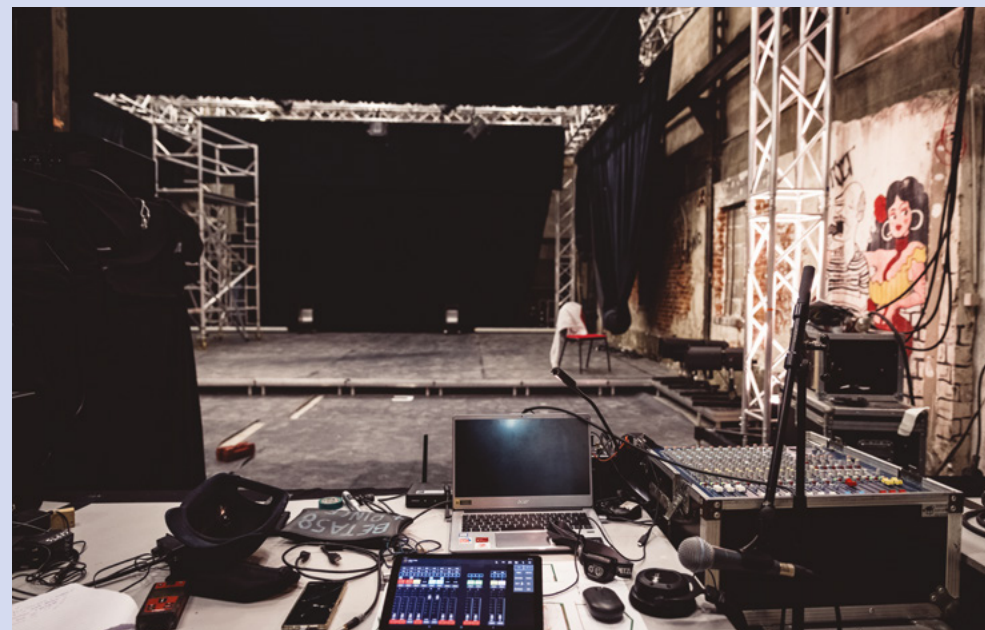
En 2021, la direction administrative et financière du CFPTS a dû mettre en place de nouveaux process de facturation en plus de ses autres tâches de suivi.

Le fonctionnement quotidien du CFPTS génère une activité conséquente liée aux particularités du centre. Ainsi, la gestion de la paie concerne les permanents, mais également tous les formateurs qui sont des salariés occasionnels. De la même façon, les formations exigent un volume de commande conséquent, auprès de fournisseurs multiples et parfois très spécialisés. La période, marquée par les incertitudes et la baisse d'activité liées au contexte sanitaire, affecte l'organisation et les relations avec les fournisseurs, d'autant que les nouvelles conditions de financement des formations et les outils mis en place par les interlocuteurs institutionnels génèrent une charge de travail de plus en plus lourde.

Le bouleversement du financement de l'apprentissage

La réforme portée par la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir

professionnel » a profondément changé la donne en matière de financement de l'apprentissage. Désormais ce sont les OPCO, auxquels sont rattachées les entreprises d'accueil de chaque apprenti, qui sont chargés de financer les formations dispensées par les CFA. Si le basculement a été opéré au 1^{er} janvier 2020, c'est en 2021 que le plein effet de cette logique d'individualisation s'est fait ressentir sur la facturation émise par le CFASVA. Les prises en charge ne sont plus globales, appliquées à une offre de formation, mais individuelles, et donc liées à un seul apprenti, par l'OPCO auquel est rattachée l'entreprise d'accueil. Ce bouleversement affecte particulièrement les CFA à faibles effectifs, et encore plus, comme c'est le cas du CFASVA, lorsqu'ils doivent s'adresser à de multiples OPCO. Un poste supplémentaire a donc dû être créé, alors que le centre connaissait des difficultés économiques.



La modernisation des outils

Dans le but de gagner en efficacité comme en fiabilité, le CFPTS a déployé un module de facturation, développé par Cegid, qui vient compléter la suite commerciale déjà utilisée. Ce nouvel outil permet d'effectuer des transferts de données de facturation vers le module de comptabilité, en sécurisant un process qui passait auparavant par des saisies manuelles. Cette mise en place répond à la fois à des dispositions légales et à une demande des commissaires aux comptes du centre. Afin d'accompagner ce déploiement,

LES PRISES EN CHARGE NE SONT PLUS GLOBALES, APPLIQUÉES À UNE OFFRE DE FORMATION, MAIS INDIVIDUELLES.

Cegid a assuré la formation des salariées concernées. En 2022, un pas supplémentaire dans cette direction doit être fait, avec le déploiement d'un module « Achats ».

Une charge de travail en hausse constante

Cette modernisation doit cependant être mise en regard du développement généralisé par les différents partenaires financiers du CFPTS (OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro) de plates-formes de facturation dématérialisées, qui présentent toutes des caractéristiques différentes et qui ont systématiquement connu des problèmes techniques de mise en place. La charge de travail correspondant à cette facturation s'en est trouvée considérablement accrue, d'autant que la résolution progressive de chaque difficulté technique produit des changements continus dont la prise en compte est très chronophage.

1449
bulletins
de salaires

828
factures
client émises

AU CENTRE DE LA TOILE

Par nature, la direction pédagogique est au cœur du fonctionnement du CFPTS. Organiser et accompagner les formations, mais aussi anticiper les évolutions pédagogiques, toutes ces tâches sont imbriquées.

Préparer l'avenir

Le travail de la direction pédagogique prend en compte toutes les composantes de l'activité liée à la tenue des formations. Bien évidemment, cela passe par l'élaboration de l'offre. Des formations sont créées pour répondre à l'arrivée d'un matériel, à l'émergence de nouvelles pratiques ou tout simplement pour combler un manque avéré. D'autres formations sont profondément renouvelées ou même supprimées, selon les nécessités. Les propositions pour les sessions 2022 sont le résultat du travail mené sur les analyses des bilans des sessions passées mais aussi sur les contacts noués avec les professionnels du secteur, notamment grâce au réseau des formateurs et de l'ensemble des entreprises avec lesquelles nous travaillons depuis des années. Tout ce travail est mené très en amont, car il a des implications fortes en termes de communication à destination de nos publics

mais également en matière d'ingénierie pédagogique, de planification et d'allocation des espaces pédagogiques et des matériels. Chaque formation suppose une définition précise de l'action, formalisée par la création de fiches descriptives détaillées, des prérequis des candidats, des modes d'évaluation, etc. Leur mise en place passe par des plans d'intervention mobilisant d'autres services informatique, logistique. Pour les formations certifiantes, il faut ajouter le travail préalable de dépôt et de suivi des dossiers soumis à France Compétences. En 2021, trois dossiers ont ainsi été transmis à l'organisme.

Organiser la formation

Au quotidien, le service pédagogique suit les stages, en proposant une écoute constante aux formateurs comme aux apprenants et en s'adaptant si besoin. Ainsi, il a fallu réagir rapidement aux indisponibilités des forma-



teurs comme des apprenants dans un contexte de crise sanitaire, mais aussi de reprise de l'activité du secteur dès que les circonstances le permettaient. Le service organise aussi les jurys qui viennent valider nos formations certifiantes : rédaction et mise en forme des consignes, création des sujets d'épreuves et des études de cas, des grilles d'évaluation, des convocations à la formation de ces jurys, sans oublier toute la partie administrative (enregistrement des résultats, restitutions et bientôt enregistrement sur la plateforme SI_CPF).

L'équipe pédagogique s'occupe par ailleurs de tous les contacts avec les entreprises qui s'adressent au CFPTS pour des formations à la carte ou en site extérieur, en adaptant les contenus aux publics concernés. Réponse pédagogique, devis adaptés, planification des formateurs, des espaces pédagogiques, tout est fait pour répondre au mieux, à chacun de nos interlocuteurs, qui sont, pour beau-

coup, des habitués de longue date, ce qui prouve la qualité de nos propositions.

Ajuster l'administration des formations

À la suite de mouvements du personnel, l'année 2021 a également vu la réorganisation complète de ce service, dont le rôle ne se limite pas à l'enregistrement des demandes de formation mais inclut également un suivi et un accompagnement des démarches de financement des candidats. Cette facette est sans cesse renforcée par les effets produits par la dématérialisation des services des organismes financeurs (OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro) et par la complexification constante des dossiers à monter. Le sujet concerne tout particulièrement les formations longues, qui constituent un enjeu stratégique pour le CFPTS.

278
sessions
de formation
programmées

1550
dossiers
de candidature
individuelle
traités

63
demandes
de devis
de formations
à la carte

LA GESTION DU MOUVEMENT

Au CFPTS, il est nécessaire de reconfigurer en permanence les espaces afin de les adapter aux diverses formations qui ont chacune des exigences bien particulières.

Préparer les stages

Une des missions premières du service logistique est de garantir aux formateurs comme aux apprenants une installation répondant aux besoins du stage. C'est la raison pour laquelle la bonne coordination de son action avec la direction des formations est essentielle. Dans le but de faciliter les échanges et de permettre aux équipes d'anticiper les besoins, des réunions bi-mensuelles entre les deux services ont été mises en place dès la fin de l'année 2020 et ont été organisées tout au long de l'année 2021.

L'enjeu est de taille, puisque les formations nécessitent souvent une intervention directe des équipes de la logistique, qu'il s'agisse d'achats ou de locations à effectuer pour répondre à des besoins pédagogiques, de préparation des espaces, d'installation des équipements nécessaires ou de rangement à la fin des formations. Cette mission passe

également par la gestion de toutes les commandes nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement et à la tenue des différents stages, qui sont nombreux à nécessiter des consommables. L'accueil des résidences artistiques a également été géré par le service logistique.

Un déménagement stratégique

Pour le CFPTS, le fait de répartir ses formations sur deux sites représentait un coût important. Les ateliers de serrurerie et de menuiserie, installés dans des locaux loués à Pantin, bénéficiaient ainsi d'excellentes conditions de confort pédagogique et permettaient des projets de développement de notre offre en la matière. La conjoncture actuelle, avec son cortège de contraintes, nous oblige à nous adapter, et donc à nous recentrer. Les locaux de Bagnolet étaient, par ailleurs, en mesure de recevoir ces ins-



tallations, au prix d'aménagements raisonnables. La décision a donc été prise de rapatrier les deux ateliers à Bagnolet, ce qui allègera à terme la charge financière directe (loyers de Pantin) et celle induite par l'éloignement. Évidemment, tout a été mis en œuvre afin que la qualité pédagogique soit maintenue et que cette décision représente une avancée pour nos stagiaires, qui retrouveront le contact direct avec les autres activités du centre qu'ils avaient un peu perdu. Il a donc été nécessaire de repenser l'allocation des locaux en amont afin de dégager

l'espace nécessaire au retour des ateliers de serrurerie et de menuiserie, le tout dans des espaces qui étaient, entre autres, utilisés pour le stockage.

**L'ÉQUIPE LOGISTIQUE
ACCOMPAGNE LES FORMATIONS
AU QUOTIDIEN DANS LA MISE
EN PLACE DES ESPACES
DE FORMATION ET DE LEURS
ÉQUIPEMENTS.**



**LE CFPTS EST ISSU DE LA VOLONTÉ
DES PARTENAIRES SOCIAUX DE DOTER
NOS SECTEURS D'UN OUTIL EN MESURE
DE RÉPONDRE À TOUS LES BESOINS DE
FORMATION QUI POURRAIENT VOIR LE JOUR.**

INFORMATIQUE

POUR LES SALARIÉS ET LES USAGERS

Le service informatique doit à la fois assurer la gestion du système d'information, celle de l'infrastructure matérielle et réseau mais aussi assurer l'équipement informatique pour la tenue des formations.

Gérer le quotidien

Tous les jours, le service informatique s'attache à la mise en place des matériels et à l'équipement des espaces pédagogiques pour assurer la bonne tenue des formations, notamment toutes celles qui présentent une forte composante technique. Il participe également à la réflexion sur des créations de formations nouvelles. Parallèlement à cette mission, il assure le bon fonctionnement de la vie quotidienne du centre. Cela passe par un renouvellement permanent et progressif des outils des salariés, tant matériels que logiciels avec notamment l'engagement de la mise en place de nouveaux PC en 2021.

Ces différentes facettes réclament des arbitrages permanents entre activités récurrentes, gestion des urgences et préparation des projets à plus long terme.

Permettre le travail à distance

En 2021, comme tous les autres services du CFPTS, le service informatique a vu son activité perturbée par les problématiques de la crise sanitaire avec son lot d'absences imprévues, tant parmi les membres de son équipe que chez les autres salariés du centre, dont les formateurs. Parallèlement, il a dû, en plus, mettre en place une partie des outils destinés à permettre le maintien de l'activité dans ces circonstances exceptionnelles. En effet, il est en charge des outils permettant le télétravail et les formations à distance pour faire face aux confinements et aux mesures gouvernementales. Par ailleurs, dans le cadre de sa réponse à la situation sanitaire, le CFPTS a décidé d'étendre le télétravail de ses salariés en règle générale, et donc de généraliser peu à peu le déploiement des outils nécessaires.

PLUS DE 300
ordinateurs
opérationnels
quotidiennement

0
ransomware
ou virus

AU SERVICE DU BÂTIMENT

La vigilance est une nécessité quotidienne requise à tous les niveaux.



Au CFPTS, le parc immobilier est un outil pédagogique intégré qui joue un rôle à part entière dans l'offre de formation du centre. S'assurer du bon fonctionnement de cet ensemble complexe, réparti sur deux sites, tout en veillant à son utilisation dans le respect des principes de la prévention des risques, mobilise les énergies de la direction technique et des bâtiments.

Gérer les bâtiments

Le rôle de la direction du bâtiment est avant toute chose un travail du quotidien, une attention de tous les instants portée au bon état des locaux et au bon fonctionnement de tous leurs équipements. Pas une journée ne s'achève sans qu'il y ait eu une intervention, plus ou moins lourde. Une bonne partie de ces opérations est menée en interne, grâce aux compétences de l'équipe. Ainsi, le service Bâtiment effectue les trois premiers niveaux de maintenance : réglages simples

prévus par le constructeur, au moyen d'organes accessibles ; dépannage par échange standard et opérations mineures de maintenance préventive ; opérations courantes de maintenance préventive, identification et diagnostic des pannes, réparations mineures. Les deux derniers niveaux (sur les cinq définis par la norme NF) sont assurés par des prestataires extérieurs, dont les interventions sont très régulières. En 2021, ce sont ainsi plus de 80 visites d'entretien ou de dépannage qui ont été assurées par 22 prestataires différents, sans compter la prestation de ménage et de désinfection, par définition quotidienne. Sur ce point, le fait de posséder une expertise de bon niveau en interne permet un dialogue constructif avec les intervenants, qui voient leurs interventions simplifiées. La gestion de ces prestataires extérieurs passe également par un suivi attentif des différents contrats de maintenance et d'entretien. À la demande

du conseil d'administration, la direction du bâtiment a procédé à une mise en concurrence des potentiels prestataires sur la base de cahiers des charges précis et publics, dans un souci de maîtrise des coûts, mais aussi dans le respect de la qualité. Toujours dans le cadre du travail sur les bâtiments, la direction du bâtiment est en première ligne concernant la préparation du rapatriement vers Bagnolet des activités hébergées dans les locaux loués à Pantin. Il a ainsi fallu réaliser tous les nouveaux plans d'implantation des ateliers de menuiserie, de serrurerie et de construction de décors correspondant au site de Bagnolet. Un déménagement de cette ampleur nécessite un lourd travail préparatoire afin d'être mené dans de bonnes conditions.

L'attention à la prévention des risques

La direction technique est aussi en charge de la transcription de l'analyse des risques

au sein du document unique (DU) et du dossier d'utilisation, d'exploitation et de maintenance des bâtiments (DUEM). Elle a également travaillé, en collaboration avec le comité social et économique (CSE), à la mise à jour régulière des consignes de sécurité et à l'analyse des situations de travail en intégrant un élément nouveau, le télétravail. Enfin, elle a activement participé aux actions de sensibilisation du comité de direction aux questions de santé et de sécurité au travail avec, notamment, la création d'une cellule « Pour l'égalité et la diversité et contre les discriminations et le harcèlement » et l'examen des postes de travail suivi de recommandation d'un ergonome, ce qui a donné lieu à une campagne de renouvellement du mobilier.

22
prestataires
de service

80
interventions
(entretien et/
ou dépannage)
hors ménage

FAIRE SAVOIR

Si la direction de la communication est à la manœuvre pour communiquer sur l'offre pédagogique et sur les événements, son rôle englobe également les contacts avec les candidats, de l'accueil à l'orientation.

La recherche de nouveaux publics

Pour le centre, il est essentiel que l'offre de formation soit diffusée de la façon la plus pertinente possible. Du calendrier annuel au site internet en passant par une utilisation accrue des réseaux sociaux, les supports sont simples mais efficaces. L'intégration en 2020 d'une personne dédiée aux nouveaux médias a permis le développement d'actions ciblées sur ces supports (lancement de la page Instagram) et la mise en place d'outils de suivi. La stratégie digitale de l'établissement en est renforcée avec, notamment, la réalisation de vidéos ciblées sur des thématiques précises (formations initiales, offre à la carte, sujets technico-artistiques, etc.). Le site internet du centre, remis à jour de façon constante, est le pivot de cette action.

L'objectif de cette politique, au-delà de l'entretien du lien avec nos apprenants, nos entreprises partenaires et tout notre réseau

historique, est aujourd'hui la recherche de nouveaux publics : les salariés et entreprises n'ayant jamais eu recours à nos services, mais également les secteurs connexes concernés par les nouvelles orientations de l'offre pédagogique (expositions, violences et harcèlements sexistes et sexuels, sûreté, etc.). Ces publics font l'objet de campagnes ciblées : emailings, mailings courrier, publications, publicité.

Information et orientation

Le service communication répond aux demandes des candidats sur tous les aspects des formations et sur les démarches à entreprendre par les stagiaires. Accueil physique, demandes par mail, appels téléphoniques, les sollicitations quotidiennes sont très variées, allant du simple renseignement factuel à un dialogue approfondi autour de l'orientation et du projet professionnel. Quelle que soit la question posée, elle reçoit



toujours une réponse adaptée. Les personnes et les structures sont ensuite éventuellement orientées sur des formations susceptibles de les intéresser. Bien évidemment, la conservation des données nécessaire à ce suivi est effectuée dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), garanti par un correspondant informatique et qualité.

Gestion de crise

En 2021, le service communication a été un rouage important des procédures adoptées pour faire face à la crise sanitaire. Signalétique interne à destination des salariés et des apprenants, mise à disposition des masques et du gel à l'accueil, reprise de toutes les informations sur les deux sites internet (CFPTS et CFASVA) et les réseaux sociaux comme sur les écrans disposés dans le centre, documents élaborés afin de répondre aux demandes extérieures : tout a

été mis en place avec un souci constant de clarté et de cohérence, signalé comme très simple et très efficace par l'auditrice qualité. La situation sanitaire a également obligé l'équipe à organiser des réunions d'information en distanciel à destination des candidats aux formations initiales du CFASVA de *Régisseur de spectacle* (4 sessions). Cette démarche de dématérialisation concerne également les étapes d'inscription et les dossiers de candidature pour les formations en apprentissage.

Enfin, le service compte dans son équipe la référente handicap du centre, en mesure de recenser, avec l'apprenant concerné, les besoins spécifiques aux passages des épreuves de sélection ou au suivi de la formation et de mettre en place une organisation adaptée à sa situation. Elle participe ainsi à la politique d'ouverture et d'accessibilité menée par le CFPTS.

PLUS DE 500 ABONNÉS 
sur Instagram
compte ouvert
en déc. 2020

3505
demandes de
renseignements
sur les formations
reçues par
l'accueil

PLUS DE 30
publicités
(print et web)

QUALITÉ ET RÉACTIVITÉ

Le CFPTS est le partenaire pédagogique du CFASVA pour le spectacle vivant mais aussi du traitement des dossiers des candidats.



La solidarité face à la crise

L'année 2021 a été, une nouvelle fois, marquée par la crise sanitaire, dont l'impact a été beaucoup plus fort pour le spectacle vivant que pour l'audiovisuel, avec de nombreuses annulations d'événements et une activité réduite par rapport à la normale. Parmi les apprentis, cette situation a généré beaucoup d'inquiétude quant à la partie pratique de leur formation face aux interruptions d'activité pour des contrats en cours. Dans ces circonstances, l'équipe consacrée au CFASVA a pu mesurer la solidité du réseau construit depuis des décennies, avec de nombreux partenaires historiques. Certaines structures ayant gardé une activité de résidences, répétitions, captations et diffusions de spectacles, malgré la fermeture des salles au public, ont été volontaires pour accueillir des apprentis des structures qui subissaient un arrêt total. Ainsi, quinze apprentis ont pu passer plusieurs

semaines, voire quelques mois, dans d'autres lieux pendant la période de fermeture, ce qui a considérablement enrichi leur apprentissage.

Vers la dématérialisation

Cette crise a également agi comme accélérateur d'un processus déjà en gestation, celui de la dématérialisation de certaines actions. Il y a eu, bien entendu, la mise en place de télé-enseignement dans le cas d'absences ponctuelles pour cause d'isolement. Par ailleurs, les réunions d'information destinées aux candidats aux formations de *Régisseur de spectacle* ont, pour la première fois, été tenues en distanciel, avec tout ce que cela suppose d'ajustements techniques et organisationnels, sans que la satisfaction des participants ne s'en ressentisse. Enfin, 2021 a vu la mise en place du dossier de candidature dématérialisé, directement accessible à partir du site internet

du CFASVA, pour une démarche simplifiée de la part des candidats et un traitement optimisé pour les équipes du centre.

La qualité reconnue

Depuis la réforme de la formation professionnelle, il est devenu indispensable d'être certifié Qualiopi pour pouvoir prétendre à l'obtention de fonds publics ou mutualisés. Cette démarche a donné lieu à un audit en novembre du CFASVA.

À la plus grande satisfaction de nos équipes, très impliquées dans la démarche qualité du centre, notre auditrice a émis un avis favorable qui a permis la certification, sans aucune non-conformité à lever, pas même mineure. Elle a particulièrement souligné les valeurs fortes véhiculées par les équipes, l'excellence des taux d'insertion, les nombreuses initiatives, la qualité de l'information à destination des publics, la qualité du processus d'accueil ainsi que la mobilisation

des moyens mis en œuvre. La validité de cette certification est de trois ans mais, en 2023, un audit de surveillance permettra à notre organisme certificateur de réaliser un suivi de nos actions.

L'actualité européenne

Le 9 novembre 2021, à l'occasion de la 8^e Journée franco-allemande de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage, le CFASVA s'est vu remettre le prix franco-allemand « Avenir professionnel » pour son programme d'échange international *Régisseurs sans frontière*, mené avec le FTVT Berlin. Par ailleurs, la fin d'année a vu la conclusion d'un nouveau partenariat international avec l'University of Tartu Viljandi Culture Academy (Estonie), l'occasion de nouveaux échanges fructueux pour les apprentis comme pour les équipes pédagogiques.

4
partenaires
pédagogiques
internationaux

175
apprentis
accueillis dans
116
structures

PRÈS DE 250
partenaires
entreprises
d'accueil
et partenaires
pédagogiques

DES LIENS FORTS AVEC L'EXTÉRIEUR

L'un des axes principaux de la politique du CFPTS est le développement de partenariats diversifiés, qui nous ancre sur le terrain, nous aide à avancer et nous permet d'élargir notre horizon.

En prise directe avec les réalités du secteur

Pour le CFPTS, entretenir des contacts étroits avec toutes les composantes de son champ d'action est une nécessité autant qu'un choix fort. Les relations que nous nouons tant avec les constructeurs qu'avec d'autres structures de formation, sans oublier nos liens historiques avec les interlocuteurs institutionnels et les entreprises du secteur, nous permettent d'enrichir notre offre et de rester en prise directe avec toutes les évolutions de nos secteurs.

Avec les acteurs professionnels

De nombreuses formations comportent une dimension technique importante, qui rend le lien avec les fournisseurs de matériels et de logiciels d'autant plus stratégique. Le CFPTS investit régulièrement afin de mettre à la disposition de ses formateurs comme

de ses apprenants les dernières technologies apparues sur le marché. Cet effort constant est soutenu par des fournisseurs avec des prêts de matériel, mais aussi validé par des agréments qui garantissent la qualité de nos formations sur telle ou telle technologie. Par exemple, ETC, constructeur de consoles lumière, a soutenu nos stages sur son matériel, tant par des prêts de console que par la mise en avant systématique de notre offre de formation auprès de ses clients et l'agrément accordé à nos stages. Modulo Pi, pour son média serveur, a mis en place une démarche similaire. Ces liens sont essentiels pour le centre, qui multiplie les contacts avec des structures de ce type.

De fait, avec les obligations Qualiopi qui ne peuvent pas être remplies par toutes les entreprises, des structures qui proposaient des formations matériel ou logiciel se tournent vers nous pour porter ces stages, ce qui se traduira à terme par le dévelop-

DU FAIT DE SON HISTOIRE ET DE SON STATUT PARITAIRE, LE CFPTS EST EN CONTACT ÉTROIT AVEC TOUS LES INTERLOCUTEURS INSTITUTIONNELS ET PROFESSIONNELS DE SON CHAMP D'ACTION.

pement de « formations adjacentes », organisées par ces structures mais portées par le CFPTS.

À l'international

Par le biais de notre action en matière de formation initiale pour le compte du CFASVA, nous investissons dans une politique d'ouverture et de mobilité à l'international. Les partenariats noués avec des structures européennes (Allemagne, Royaume-Uni, République tchèque) depuis de nombreuses années permettent à nos apprentis de participer à des programmes d'échanges exceptionnels. Cette action a d'ailleurs été reconnue par l'obtention, à l'occasion de la 8^e Journée franco-allemande de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage, d'un prix franco-allemand « Avenir professionnel », partagé avec le FTVT Berlin, notre partenaire allemand. L'année 2021 a d'ailleurs vu la conclusion

d'un nouvel accord d'échange, financé par l'Union européenne, avec la Viljandi Culture Academy, un prestigieux institut universitaire estonien.

Avec d'autres organismes paritaires

Du fait de son histoire et de son statut paritaire, le CFPTS est en contact étroit avec tous les interlocuteurs institutionnels et professionnels de son champ d'action. Ils sont d'ailleurs nombreux à faire partie de notre conseil d'administration, syndicats de salariés ou d'employeurs comme représentants des pouvoirs publics. Cette proximité nous permet de nous tenir au plus près de la réalité concrète des pratiques professionnelles et des demandes émanant du terrain.

**PRENEZ CONTACT
AVEC NOUS !
WWW.CFPTS.COM
01 48 97 25 16**

**La Filière
Centre de Formation
Professionnelle aux
Techniques du Spectacle
CFPTS**

92, avenue Gallieni
93170 Bagnole

✉ contact@cfpts.com



**Accueil et
renseignements**

Du lundi au vendredi
de 9h à 17h



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Qualiopi ►►
processus certifié